

Aubenas – Pont de Labeaume – Joyeuse

Atelier Pêche Nature - PRINTEMPS 2018

AAPPMA : L'Hameçon – Ardèche-Lignon – Beaume-Drobie

Animateur : Julien ROCHETTE – François BIETRY

Coordinateur : Bertrand Simon - 06 16 29 87 35 – bsimon.apn@free.fr

Technique de pêche : Pêche à la mouche

<https://www.peche-ardeche.com/atelier-peche-nature-ardeche.html>

Niveau : Perfectionnement – APN_D

Age : De 11 à 15 ans - Limité à 8 participants



Programme :

Date	Lieu de rendez-vous	Horaire	Programme
Dimanche 10 Mars	Rendez-vous parking de « La cabane du pêcheur » Rond- point de Ponson	9h00 17h00	Pêche active : Approche de la pêche en nymphe, en eaux vives et pêche en autonomie par binôme.
Samedi 23 Mars	Prévoir Pique-nique	9h00 17h00	Pêche active : Approche de la pêche en nymphe en eaux vives et pêche en autonomie par binôme.
Vendredi 19 Avril	Rendez-vous parking de « La cabane du pêcheur » Prévoir Pique-nique	9h00 17h00	Pêche active : Approche de la pêche en eaux vives et pêche en autonomie par binôme.
Mercredi 1 Mai	Rendez-vous parking de « La cabane du pêcheur » Prévoir Pique-nique	9h00 17h00	Pêche active : Approche de la pêche en eaux vives et pêche en autonomie par binôme.
Samedi 18 Mai	Rendez-vous parking de « La cabane du pêcheur » Prévoir Pique-nique	9h00 17h00	Pêche active : Approche de la pêche en eaux vives et pêche en autonomie par binôme.
Vendredi 28 Juin	Rendez-vous parking de « La cabane du pêcheur »	14h00 22h00	Pêche active : Approche de la pêche en nymphe et mouche noyée sur les barbeaux + Coup du soir .
Samedi 15 et Dimanche 16 juin Prévoir 1^{er} Pique-nique	Stage de 2 Jours RV parking de « La cabane du pêcheur »	9h00 le 1 ^{er} jour 18h00 le 2 ^{ème} jour	Stage BIVOUAC de Gaud, dans les gorges de l'Ardèche, Multi – pêches.

L'animation sera annulée en cas de très mauvais temps

Inscription : 120€ pour l'ensemble des 6 journées. Supplément de 50€ pour le stage de 2 jours.

L'ensemble du matériel de pêche est fourni. L'enfant devra être équipé d'une paire de cuissardes ou waders.

La carte de pêche annuelle de l'Ardèche d'une des AAPPMA mentionnées ci-dessus est obligatoire.

Pour s'inscrire, il suffit de remplir le formulaire d'inscription, à réclamer à bsimon.apn@free.fr, d'avoir un certificat médical autorisant l'enfant à pratiquer ce sport, une attestation d'assurance extrascolaire (responsabilité civile) ainsi que le règlement (à l'ordre de « AAPPMA Ardèche-Lignon »).

Le règlement sera encaissé à partir de la première séance.

En cas d'annulation de l'Atelier Pêche Nature, le règlement vous sera restitué dans son intégralité.